

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

**Vendredi 21 Mai 2021 à 18H00**

Étaient présents : M. DEMOCRATE Patrick, M. MARTUCHOU Claude, M. PECH Nicolas, Mme VIGNOLLES-AUDOUBERT Evelyne, Mme BROSSARD Lisa, M. ROUZAUD Julien, M. ARBEAU Géraud

Étaient absents :

M. LAUREN Aurélien a donné procuration à M. MARTUCHOU Claude  
M. LANAU Thomas a donné procuration à Mme VIGNOLLES-AUDOUBERT Evelyne  
M. SICRE Eric a donné procuration à M. PECH Nicolas

Date de la convocation : 17/05/2021

Secrétaire de Séance : Mme BROSSARD Lisa

## Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H00

Monsieur le Maire ouvre la séance, énonce les procurations et demande la permission à l'Assemblée de modifier l'ordre du jour.

Il explique au Conseil qu'il convient d'annuler la délibération relative à la demande de subvention au titre du FDAL (Fonds Départemental d'Action Local) puisque les demandes sont closes pour cette année. Monsieur le Maire précise que la délibération sera prise ultérieurement.

Le Conseil décide de supprimer cette délibération de l'ordre du jour :

**10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.**

\*

### Programmation travaux d'amélioration pastorale 2021

Monsieur le Maire indique la nécessité de prévoir des travaux pastoraux pour cette année à savoir la construction d'un passage canadien sur la route communale de la vallée du NAJAR. Ces travaux ont un but de sécurisation du fond de la vallée (en évitant la descente intempestive des bovins.) Le montant des travaux est évalué à 15 000€ HT. Le plan de financement est le suivant :

Subventions (70 %)	10 500 €
• Dont FEADER	5 565 €
• Dont autres financeurs (Etat, Région, Département)	4935 €
Autofinancement (30%)	4 500 €

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, décide de réaliser les travaux précités, de retenir le plan de financement présenté et donne l'autorisation à M. Le Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

**10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.**

### Modification des statuts de la CCHA (Communauté de Communes de la Haute-Ariège)

Monsieur le Maire présente le projet de modification des statuts de la CCHA tel qu'annexé à la notification de Monsieur le Président de la CCHA transmise à la mairie le 22/03/2021. Monsieur le Maire précise qu'aucune de ces modifications n'entraîne de transferts de charges et de recettes entre les communes membres et la CCHA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de modification des statuts de la CCHA et décide que la délibération soit notifiée à la CCHA.

**10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.**

#### Délibération pour la modification des membres qui composent une commission extra-municipale

M. le Maire rappelle avoir indiqué lors de l'instauration des Commissions extra-municipales (délibération 2020-016) que leur composition pouvait évoluer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à main levée, à l'unanimité d'intégrer un nouveau membre dans la commission Syndicat Forêt Indivise, M. MARTUCHOU Claude.

La composition de cette commission est désormais la suivante :

Syndicat de la Forêt Indivise : M. ROUZAUD Julien (titulaire), M. ARBEAU Géraud (suppléant), M. DEMOCRATE Patrick (suppléant) et M. MARTUCHOU Claude (suppléant.)

**10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.**

#### Délibération relative au marché public de rénovation énergétique 24 et 26 Quartier du Couzillou

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la rénovation énergétique de ces bâtiments communaux fait partie des investissements que les Elus ont prévus au budget 2021.

Monsieur le Maire rappelle également qu'un audit énergétique a été effectué en 2018 par le bureau d'études BUREAU VERITAS lequel précise les montants à prévoir pour la maîtrise d'œuvre ainsi que pour les travaux. A la suite de cela, la maîtrise d'œuvre est dévolue à BUREAU VERITAS.

Le conseil municipal par vote à main levée décide d'accorder la maitrise d'œuvre à BUREAU VERITAS et donne l'autorisation à M. Le Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

**10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.**

#### Questions et informations diverses :

---

**La séance est levée à 18h40**